

RHÔNE CRUSSOL INFOS

Bulletin d'information de la Communauté de communes Rhône Crussol

JANVIER 2013 - NUMÉRO 3

SOMMAIRE

ZOOM SUR
LES RÉALISATIONS

P. 2



LES RENDEZ-VOUS CULTURELS

P. 6

COMMUNES D'ALBOUSSIÈRE, BOFFRES, CHAMPIS,
CHÂTEAUBOURG, CORNAS, GUILHERAND-GRANGES, SAINT-PÉRAY,
SAINT-ROMAIN-DE-LERPS, SAINT-SYLVESTRE, SOYONS, TOULAUD

Les Infos clés :

La Communauté de Communes Rhône Crussol

c'est :

- 11 communes
- 28 517 habitants
- 180 km²
- Un budget de 35 millions d'€
- 68 agents intercommunaux

Des compétences :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Protection de l'environnement
- Politique du logement
- Voirie communautaire
- Équipements culturels
- Équipements sportifs
- Action sociale
- Participation au SDIS

AU SOMMAIRE

- Edito, sommaire, Travaux 2
- Patrimoine 3
- Voirie 4
- Environnement 5
- Les médiathèques 6
- Culture 7
- Infos Pratiques 8

Bulletin d'information de la Communauté de Communes Rhône Crussol
1278 rue Henri Dunant - BP 249
07502 GUILHERAND-GRANGES Cedex
Tél. : 04.75.41.99.19
Fax : 04.75.43.65.13
accueil@rhone-crussol.fr
Tirage : 14 500 exemplaires
Diffusion gratuite
Directeur de Publication :
Henri-Jean Arnaud



« Poursuivre nos missions essentielles »

2013 sera pour la

Communauté de communes Rhône Crussol une année consacrée à ses missions essentielles. Nous nous attacherons, en effet à renforcer tout particulièrement les services aux habitants notamment à travers le lancement des travaux d'extension de la piscine intercommunale de Guilhastrand-Granges ou encore à travers la poursuite de la structuration du réseau des médiathèques.

L'amélioration du cadre de vie fera également partie de nos priorités. Appréciées de tous, les berges du Rhône feront l'objet de nouveaux aménagements parmi lesquels la construction d'une passerelle piéton-cycles sur le Mialan qui permettra d'accéder en toute sécurité aux différents chemins conduisant à Saint-Péray et Cornas. Parallèlement, des travaux d'élargissement de la route des Granges menant à Monneron seront entrepris. A terme, ce sont les berges du Rhône, de Châteaubourg à Soyons

qui seront également accessibles et revalorisées.

Enfin, il convient d'anticiper pour bien préparer l'avenir, c'est pourquoi nous accélérerons la mise en œuvre de la déviation de la RD 86 depuis le nord de Soyons (les Freydières) jusqu'à Cornas. Signe fort, le Département vient précisément de confier à la CCRC la maîtrise d'ouvrage de ce dossier essentiel pour assurer une meilleure desserte de notre territoire.

Ce bulletin d'information communautaire vous rendra régulièrement compte de toutes les actions que nous engageons pour améliorer votre quotidien, car il est de notre devoir d'être au plus près de vos préoccupations.

Je tenais également à présenter à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour cette année 2013.

Henri-Jean ARNAUD,
Président de la Communauté de communes Rhône Crussol

Travaux Franchissement sous la voie ferrée



Projet
2013

Zoom
sur les...



A vos agendas !



Le château de Crussol retrouvera sa superbe d'antan à l'occasion de Crussol en fête, le 29 et 30 juin 2013. Au programme : des animations médiévales pour toute la famille, de la musique et un spectacle son et lumière époustouflant !

Patrimoine

Lumières sur Crussol

Le Château de Crussol, édifice du XI^e siècle, domine la vallée du Rhône. Visible de la rive gauche, il s'impose naturellement comme l'emblème de notre territoire et méritait à ce titre un écrin de lumières pour irradier jusqu'au Vercors.

Crussol occupe en effet, une place particulière dans l'histoire de notre bassin de vie. Il est l'un des plus importants vestiges patrimoniaux de la Communauté de communes qui porte en partie son nom. « Les enjeux liés à la mise en lumières du château sont multiples : économiques, culturels, pédagogiques, touristiques » précise Gérard Chapuis, maire de Soyons, en charge du projet. « Crussol compte déjà 70 000 visiteurs annuels et fait figure des sites les plus visités dans la région. L'objectif est clairement d'augmenter encore l'intérêt de la population et des touristes pour le site ».

Pour parvenir à ce résultat, il aura

fallu près de 5000 heures de travail et de nombreux essais. La création de l'habillage de lumières du site a ainsi mobilisé services techniques et techniciens lumières pendant plusieurs mois. Les chiffres parlent d'eux-même : 152 projecteurs à LED, 2000 mètres de câbles, 1200 mètres de tranchées creusées dans la roche et 300 mètres de fils dissimulés dans les interstices des murs du château et l'élaboration d'un système antivol perfectionné, ont été nécessaires. Un vrai défi relevé avec brio par les différents intervenants sur le projet.

Du point de vue budgétaire, un total de 600 000 euros a été consacré à cette valorisation nocturne. Des aides

émanant du Syndicat d'Énergie de l'Ardèche, d'ERDF et de la société Prou Indeed ont cependant permis d'alléger la facture de près de 247 000 euros.

Aujourd'hui Crussol s'illumine chaque soir et offrira un spectacle visuel différent selon la saison : des tonalités mordorées à l'automne, plus blanches pendant l'hiver, ambrées au printemps et bleutées l'été... tout un programme !

Fin 2012, des travaux ont été entrepris entre le nouveau giratoire situé sur le chemin des Mulets et la RD86 au sud de Guilherand-Granges. Il s'agit des fouilles archéologiques qui sont réalisées préalablement au lancement, à l'automne 2013, du chantier de franchissement inférieur de la voie ferrée et de la création d'un giratoire sur la RD86 qui permettra de supprimer le passage à niveau des Freydières.

Cet ouvrage est réalisé par le Département. Il s'inscrit dans le cadre du projet d'ensemble de déviation de la RD86 jusqu'à Cornas, désormais piloté par la CCRC.

Efficacité
Réactivité



Le saviez-vous ?

Environ 51% de la production mondiale de sel est aujourd'hui consacrée à l'entretien des routes dans les pays froids.

Des efforts sont effectués pour limiter la quantité de sel utilisée lors des salages, moins de sel, mieux réparti, c'est plus d'efficacité et moins de pollution.

Voirie

Le Plan neige de la CCRC

Avec l'arrivée de l'hiver, les équipes de la Communauté de communes se préparent pour affronter les intempéries. En effet, réussir le déneigement ou assurer une bonne gestion des routes verglacées réside avant tout dans l'anticipation.

Chaque année, un budget de 200 000 euros est ainsi provisionné pour faire face à l'achat de sel ou de matériel. Depuis, sa création en 2005, le parc matériel dont dispose la CCRC a triplé et ce sont aujourd'hui 7 camions et équipes qui peuvent intervenir aussitôt que la neige est annoncée sur les 560 km de voirie que compte le territoire intercommunal.

A ces 7 équipes (soit 14 agents) s'ajoute une vingtaine d'agriculteurs, qui, équipés de tracteurs et de lames viennent renforcer les tandems intercommunaux grâce à une convention qui fixe les modalités de ce partenariat fort utile sur les communes du plateau... Car l'implication des agents

intercommunaux et municipaux, tout comme celle des habitants est cruciale pour maintenir voies et trottoirs accessibles.

En effet, si la CCRC a en charge le déneigement des voiries, elle est assistée dans ses missions par les services municipaux des communes qui assurent, par exemple, l'accessibilité des cours d'écoles ou des abords des bâtiments communaux. Il revient également aux habitants et commerçants de s'occuper du déneigement de leurs immeubles, habitations ou locaux.

Durant tout l'hiver, le personnel technique de la Communauté de communes est donc à l'affût de toutes les informations relatives aux conditions météorologiques. Par ailleurs, les stocks de sel et de pouzzolane sont effectués et les véhicules ont tous été révisés afin d'intervenir au plus vite. Lorsque le plan neige est activé, les voies prioritaires sont traitées en

premier lieu : notamment les routes desservant le transport scolaire ainsi que les axes de circulation majeurs afin d'assurer le maintien des services publics. Les voies secondaires sont traitées dans un 2^e temps.

Pour lutter contre le verglas, la pouzzolane ou bien un mélange constitué de sable et de gravier est utilisé sur les chemins ruraux en raison de l'adhérence qu'ils facilitent sur la neige et la glace alors qu'en milieu urbain, c'est le sel qui sera privilégié afin d'éviter de boucher les canalisations d'eaux pluviales. Attention, le sel n'est plus efficace dès lors que la température atteint -5°... malgré tous les efforts que peuvent déployer les services intercommunaux ou communaux, pas de remède miracle contre les effets de la neige sinon quelques mesures de bon sens : limiter ses déplacements, s'équiper de pneus neige et se munir individuellement de sel, de bottes, d'une pelle et s'armer d'un peu de patience...

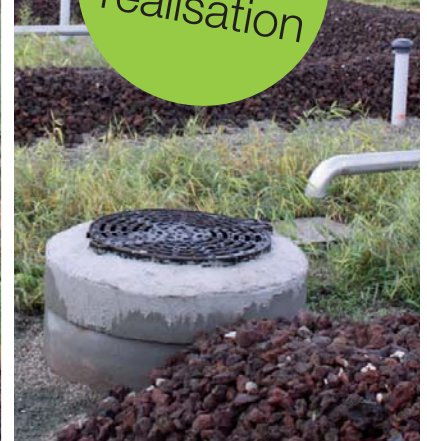


Une équipe Voirie mobilisée !

Environnement

Mission assainissement

Nouvelle
réalisation



L'assainissement est l'une des compétences majeure de la CCRC. Chaque année, réseaux d'eaux pluviales, usées et stations d'épuration font donc l'objet de toutes les attentions. Parmi les dernières réalisations de la Communauté de communes, la station de Saint-Romain-de-Lerps est un modèle du genre en matière de respect de l'environnement.

Il est des projets qui ne peuvent être conduits par les seules communes, la station d'épuration qui traite aujourd'hui les effluents des villages de Saint-Romain-de-Lerps et de Glun appartient à ceux-là. En effet, depuis plusieurs années, ces 2 villages mitoyens sur une partie de leur territoire cherchaient des solutions et surtout des financements pour construire une station en capacité de traiter les effluents de 120 habitants.

En 2011, Saint-Romain-de-Lerps rejoint la CCRC, sans avoir trouvé de solution. Le projet sera finalement validé par la Communauté de communes Rhône Crussol qui y associera, dans une logique territoriale, le village voisin de Glun. Le coût de 247 000 euros HT a été

partagé entre les 2 communes. Quant à la CCRC, elle a assuré la maîtrise d'oeuvre ainsi que le financement et le montage des dossiers et obtenu des subventions (notamment de l'agence de l'eau et du Conseil général de l'Ardèche) couvrant 70% des dépenses occasionnées.

Ces démarches administratives conséquentes n'auraient pas pu être assumées par les 2 seules petites communes de manière isolée. Grâce à la CCRC, le projet a pu être mené à bien et bénéficie aussi du contrat de prestation de services existant avec la société Degrémont spécialisée dans la gestion de ce genre d'équipement.

La station d'épuration ainsi créée est une station dite de « plantée de

roseaux » qui s'intègre bien dans le paysage. Un dégrilleur et un bac à sable épurent les rejets des particules solides, avant que les flux ne stagnent dans un lit de roseaux ce qui permet d'éviter le colmatage des boues et de laisser les bactéries agir en faveur d'un assainissement naturel. De plus, des contrôles sont effectués très fréquemment afin de ne pas occasionner de nuisances pour les riverains.

Cet aménagement est un vrai plus pour les populations. Il évite aux ménages concernés d'assumer, seuls, la charge et la responsabilité d'un assainissement non collectif (SPANC).

Pour plus d'informations sur l'assainissement ou le SPANC, n'hésitez pas à contacter la CCRC au 04 75 41 99 19.



Tri sélectif, petit rappel !

Poubelles jaunes :

Déposez les bouteilles plastiques, flacons de shampooing ou de gel douche, boîtes de conserve, cannettes, barquettes aluminium, aérosols, briques alimentaires

Poubelles bleues :

Déposez les journaux, revues et magazines, feuilles, papiers, enveloppes, cartons d'emballages, sacs en papiers, ...

Plus de services



Tablette numérique à Guilhaud-Granges



Espace numérique à Saint-Péray

Culture

Multimédia et numérique dans les médiathèques !

Face à l'utilisation croissante d'internet par le public et au développement du numérique, l'équipement des médiathèques Rhône Crussol évolue pour vous offrir de nouveaux services.

La médiathèque de Guilhaud-Granges offre désormais à tous les abonnés des médiathèques Rhône Crussol :

- Un espace multimédia équipé d'ordinateurs et de tablettes numériques tactiles,
- Un accès libre et gratuit au web et à la messagerie,
- Un accès à la bureautique (word, excel, libre office, gimp...) avec un espace de stockage sécurisé pour conserver ses documents et

poursuivre son travail chez soi,

- La possibilité d'enregistrer sur clé USB ou d'imprimer,
- Un environnement WI-FI pour ceux qui souhaitent utiliser leur propre ordinateur portable et se connecter à Internet,
- Un accès à des ressources numériques et notamment à l'application «Mobilitté» disponible sur Applestore et Googleplay qui permettra de consulter son compte lecteur et le catalogue depuis un

smartphone ou une tablette.

La médiathèque de Saint-Péray - Joëlle Ritter dispose d'un espace spécifique équipé de 6 postes informatiques.

Un portail informatique sera prochainement créé pour les médiathèques d'Alboussière-Champis, de Boffres, de Gilhoc-sur-Ormèze, de Saint-Romain-de-Lerps et de Saint-Sylvestre ; ce qui permettra de consulter en ligne le catalogue des documents existants. Ces médiathèques ne disposent pas d'accès public à Internet, le centre multimédia jouant ce rôle.

Le Centre Multimédia

Situé à Alboussière, le Centre Multimédia a pour but de développer les usages et initier le grand public aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Accessible à tous, ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi, il vous propose une salle équipée de 11 ordinateurs sous Windows et 1 Mac.

Si vous ne connaissez pas ou si vous souhaitez approfondir vos connaissances en informatique, des initiations sont organisées sur

les thèmes suivants : B.A.BA de l'informatique, traitement de texte, tableur, présentation assistée par ordinateur, publication assistée par ordinateur, Internet, courrier électronique, traitement de l'image, gestion des photos.

Sachez qu'il est également possible de s'adapter et de répondre à certains besoins plus spécifiques : comment numériser des diapositives avec un scanner...

Libre accès



La salle du centre multimédia peut également être louée pour des réunions, des séminaires,...

Nouveau ! Le Centre Multimédia devient site pilote du projet «sportnum» qui a pour objectif d'accompagner et d'encadrer les nouvelles pratiques sportives assistées par ordinateur.





Musicales de Soyons

Vendredi 15 mars à 20h30
Eglise - Soyons
Claire Désert et Emmanuel Strausser, deux grands pianistes pour un clavier à quatre mains d'anthologie !

Vendredi 28 juin à 20h30
CEP du Prieuré - Saint-Péray
Concert de l'ensemble Ô-Celli, huit violoncelles et une soprano, la soliste Clothilde Van Dieren. Des compositions originales, arrangements « sur mesure », de Bach à Strauss en passant par De Falla et Villa Lobos.

Au programme dans vos médiathèques !

Guilherand-Granges

- Jeudi 14 février à 19h :
Conférence sur « L'âge d'or
de la comédie musicale »

- Samedi 16 février à 11h :
Concert du groupe ClockWork
(trip hop / rock progressif)

Saint-Péray - Joëlle Ritter

- Du 1^{er} février au 20 mars :
Animations sur le Brésil
(conférences, expositions,
projections...)
Mercredi 13 mars à 20h :
Conférence musicale « La
música erudita brasileira »
avec Bernard Peter

Boffres

- Vendredi 15 mars à 14h30 :
« Kikalukoi ? » : lecteurs,
venez partager vos coups de
cœurs ou vos déceptions !

Alboussière-Champis

- Vendredi 15 mars à 18h :
Rencontre avec Philippe
Despeysses, écrivain-journaliste

Rendez-vous

Festival Mimages, édition 2013

Depuis sa création en 2006, Mimages est sans doute le rendez-vous le plus attendu du spectacle vivant sur le territoire de Rhône-Crussol. En 7 ans, 5600 spectateurs s'y sont pressés pour découvrir 96 spectacles. Au total, c'est aussi : 45 compagnies professionnelles, 50 bénévoles, 10 stages de formation, 450 scolaires par édition, 10 écoles concernées et 1650 repas spectacles servis.



SOIRÉE D'OUVERTURE Samedi 16 mars - 20h30 Salle des fêtes - Soyons

Au programme de cette soirée : un spectacle de clown « A vau l'eau » avec Caroles Fages, de la musique, de la jonglerie et de la magie avec Thierry Nadalini et la C^{ie} Les Petits Détournements, et enfin, du jazz manouche avec le Swing Bross System !

STAGES TOUT PUBLIC

> INITIATION AUX ARTS DU CIRQUE Samedi 16 mars

La Beaulieu - Guilherand-Granges
Avec Cédric Flahaut

> INITIATION AUX ARTS DU MIME Dimanche 17 mars

Gymnase - Saint-Sylvestre
Avec Philippe Phénieux

SPECTACLE «L'ART DES ORIGINES - GROTTES CHAUVET - PONT-D'ARC»

Dimanche 17 mars - 17h
Gymnase - Saint-Sylvestre

Venez découvrir la nouvelle création de la C^{ie} Zinzoline, véritable hommage au fabuleux patrimoine laissé par l'homme il y a plus de 35 000 ans dans notre département !



CONFÉRENCE-SPECTACLE

« Éloge de la Pifométrie »

de et par Luc Chareyron
Vendredi 22 mars - 20h30
Médiathèque Joëlle Ritter
Saint-Péray

Un spectacle-Ovni décalé, scientifico-poétique et bien secoué... avec un comédien diplômé de L'École Nationale Supérieure des Ingénieurs en Pifométrie. C'est à voir ou à revoir !



DÎNER SPECTACLE

«MIMAGES FAIT SON CIRQUE»

Samedi 23 mars - 19h
Gymnase Saint-Sylvestre

Clôture en beauté avec cette soirée festive et magique qui a réuni en 2012 plus de 250 spectateurs ! Quatre compagnies seront sur scène pour vous emmener dans un univers riche en surprises et en talents. À l'affiche :

- La C^{ie} Absolu Théâtre avec son spectacle « Impromptus »
- Le Théâtre des Grands Chemins avec « Juste une Valse », tragicomédie burlesque, visuelle et sans paroles
- La C^{ie} du Fil à Retordre avec son « T'emmêle pas » tout un programme !
- Le cirque Filyfolia avec « Retour à la Terre » un spectacle semé de trouvailles délirantes et déjantées.

Plus d'infos : Office de tourisme Rhône
Crussol - 04 75 58 20 08 / 04 75 40 46 75 -
www.mimages.fr

INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

1279 rue Henri Dunant - 07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél. : 04 75 41 99 19 - Fax : 04 75 43 65 13
accueil@rhone-crussol.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

MÉDIATHÈQUES

● MÉDIATHÈQUE DE GUILHERAND-GRANGES

Centre Hermès, 90 rue Christophe Colomb
Tél. : 04 75 44 00 33 - Fax : 04 75 41 49 11
mediatheque.guilherand-granges@rhone-crussol.fr
mediatheque.guilherand-granges.fr
Horaires > Mar : 16h - 19h / Mer : 10h - 18h (Vacances scolaires : 10h - 12h et 14h - 18h) / Jeu : 14h - 18h / Ven : 14h - 19h / Sam : 10h - 13h

● MÉDIATHÈQUE JOËLLE RITTER DE SAINT-PÉRAY

47 rue de la République - Tél. : 04 75 40 41 42 - Fax : 04 75 25 99 39
mediatheque.saint-peray@rhone-crussol.fr
www.mediatheque-saint-peray.net
Horaires > Lun, Mar, Jeu, Ven : 15h30 - 19h / Mer : 10h - 19h / Sam : 9h30 - 12h30

● MÉDIATHÈQUE D'ALBOUSSIÈRE - CHAMPIS

Tél. : 04 75 58 25 55 - mediatheque.alboussiere@rhone-crussol.fr
Horaires > Lun : 16h - 18h / Mer : 10h - 12h et 15h - 17h / Ven : 16h30 - 18h30 / Sam : 10h - 12h et 16h30 - 19h

● MÉDIATHÈQUE DE BOFFRES

Tél. : 04 75 58 20 04
Horaires > Jeu : de 16h30 à 18h / Sam : 10h - 12h
(fermée le jeudi en juillet et août)

● MÉDIATHÈQUE DE GILHOC-SUR-ORMÈZE

Tél. : 04 75 06 29 37
Horaires > Ven : 17h - 19h

● MÉDIATHÈQUE DE SAINT-ROMAIN-DE-LERPS

Tél. : 04 75 58 54 85
Horaires > Mar : 16h30 - 17h30 (horaires habituels, sauf juillet août : 17h - 18h30) / Ven : 18h - 19h / Sam : 10h30 - 12h

● MÉDIATHÈQUE DE SAINT-SYLVESTRE

Tél. : 04 75 58 35 23
Horaires > Mar : 16h30 - 18h - Fermée en juillet et août

● MÉDIATHÈQUE DE SOYONS

65 rue Vincent d'Indy - Tél. : 04 75 60 81 23
bibliotheque@soyons.fr
Horaires > Lun : 16h - 19h / Mer : 10h - 12h et 15h - 17h30 / Ven : 16h - 18h30

● MÉDIATHÈQUE DE TOULAUD

Tél. : 04 75 06 29 37
Horaires > Mar : 16h15 - 17h30 / Ven : 16h15 - 19h / Sam : 11h - 12h

CENTRE MULTIMÉDIA DU PAYS DE CRUSSOL

Route de Vernoux - 07440 ALBOUSSIÈRE
Tél. : 04 75 58 29 13 - centre.multimedia@rhone-crussol.fr
ccm.alboussiere.inforoutes-ardeche.fr
Horaires > Lun, Mar, Jeu, Ven : 10h - 12h et 13h45 - 17h / Mer : 9h - 12h et 13h45 - 17h / Sam : 9h - 12h et 13h45 - 16h30

PISCINES

● PISCINE DE GUILHERAND-GRANGES

Quai du Rhône - Tél. : 04 75 44 73 68
Horaires > Lundi et vendredi : 16h30 à 19h / Mercredi : 15h à 19h / Jeudi : 11h30 à 13h30 / Samedi : 10h30 à 14h / Dimanche : 9h à 12h /// Horaires pendant les vacances scolaires : Du lundi au vendredi : 11h30 à 19h / Samedi : 9h30 à 13h / Dimanche : 9h à 12h

● PISCINE DE SAINT-PÉRAY

Rue Baptiste Marcet - Tél. : 04 75 40 30 90
Horaires : uniquement l'été, de début juin jusqu'à fin août
Port du bonnet obligatoire

SITE ARCHÉOLOGIQUE DE SOYONS

Grottes : RD86, sortie sud de Soyons
Musée : 28 rue de l'Eglise - 07130 SOYONS
Tél. : 04 75 60 88 86 - musee.soyons@rhone-crussol.fr
Horaires > 1^{er} avril au 31 octobre : du mercredi au dimanche de 14h à 18h / Juillet et août : tous les jours de 10h à 19h
Départ des visites guidées des grottes : toutes les 30 min. jusqu'à 1h avant la fermeture.
Tarifs > Musée : 4 € (Réduit : 3 €) / Grottes + musée : 6 € (Réduit : 5 €) / Gratuit pour les - de 6 ans / Initiation fouille : 4 €

CHÂTEAU DE CRUSSOL

Tél. : 04 75 81 00 51 - crussolccrc@rhone-crussol.fr
Horaires > Du Lun au Ven : 10h - 12h et 14h - 17h30 / Dim : 14h - 17h30 / Juin, juillet et août : fermeture à 19h
Horaires de visites guidées (à partir de juillet) > Lun et Jeu à 10h
Tarifs > Visite Château : Adultes 5 € - Enfants 1,65 € / Visite Château + expo : Adultes 6,5 € - Enfants 2,5 € / Exposition : Adultes 2 € - Enfants 1 €

DÉCHETTERIES

Selon votre commune de résidence, vous avez accès aux déchetteries suivantes :

● POUR CORNAS, GUILHERAND-GRANGES ET SAINT-PÉRAY :

La déchetterie située à Guilherand-Granges - Tél. : 04 75 81 12 25
Horaires > Du lundi au vendredi (sauf le mardi) : 8h30 - 12h et 14h - 18h / Samedi : 8h30 - 18h

● POUR ALBOUSSIÈRE, CHAMPIS, SAINT-ROMAIN-DE-LERPS, BOFFRES ET SAINT-SYLVESTRE :

La déchetterie située à Alboussière
Horaires > Lundi et Samedi : 9h - 12h / Mercredi : 13h30 - 16h30

● POUR SOYONS :

La déchetterie du Brégard
Horaires > Samedi (2^e et 3^e du mois) : 9h - 12h / Lundi (1^{er} du mois) : 9h - 12h

● POUR TOULAUD :

La déchetterie de la ZA les Uffernets
Horaires > Mardi, Jeudi et Samedi : 9h - 12h

● POUR CHÂTEAUBOURG :

La déchetterie située ZA les Iles Ferray à Tournon
Horaires > Du lundi au samedi : 9h - 12h et 13h30 à 17h30 (du 1^{er} octobre au 31 mars)